

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 17 Octobre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 25 – **REPRESENTES** : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mmes DUBOURG Yolande et LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence et MM. RANNOU Yannick et RICARDEAU James.

EXCUSÉS : M. CAILLON Philippe (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mesdames Brigitte DENIEL et Séverine ORDRONNEAU.

OBJET : *Accueil périscolaire des écoles publiques – Tarifs du 1^{er} Janvier 2020 au 3 Juillet 2020.*

N° 2019 / 10 / 18

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Education – Enfance – Jeunesse et Formation du 30 Septembre 2019.

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, il est proposé au Conseil municipal d'appliquer une augmentation de 1,2 % des tarifs pour la fin de l'année scolaire 2019-2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir les tarifs suivants, applicable à compter du 1er Janvier 2020 :

<i>Tarifs Périscolaire</i>	<i>Taux d'effort</i>	<i>Prix plancher</i>	<i>Prix plafond</i>
<i>Accueil périscolaire (1/4 heure)</i>	<i>QF x 0,059%</i>	<i>0,13 €</i>	<i>0,78 €</i>

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 28 Octobre 2019,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20191024-CM-2019-10-18-
DE
Date de télétransmission : 30/10/2019
Date de réception préfecture : 30/10/2019